

*Questions orales**[Traduction]*

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Madame la Présidente, j'aimerais moi aussi poser une question à la ministre.

La ministre vient de donner deux raisons expliquant la négligence de ce gouvernement: la première est que nous devrions oublier le passé; la deuxième, qu'il y avait des impératifs budgétaires. Ce n'est pas d'un grand réconfort pour les femmes qui depuis plus de trois ans souffrent à cause de l'implant Meme.

Je voudrais demander à la ministre s'il n'incombe pas clairement au ministre de la Santé de prendre des mesures pour remédier à la négligence des trois dernières années. Quand ce gouvernement va-t-il corriger cette négligence et demander au ministre responsable à l'époque de démissionner?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Madame la Présidente, on vient de me remettre ici une liste des étapes qui ont été franchies, justement pour s'assurer que les décisions que ce gouvernement prendrait seraient des décisions appropriées pour la santé des femmes. Nous avons fait les recherches qui s'imposaient et il nous était nécessaire de recourir à l'extérieur pour obtenir l'information. Je maintiens que ce gouvernement, depuis les huit dernières années, a fait tout en son possible pour assurer la santé et la sécurité des femmes du Canada.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): La ministre dit qu'elle vient juste d'apprendre ce qu'avait l'intention de faire le gouvernement.

Il y a trois ans et demi, le gouvernement a reçu des ses propres fonctionnaires un rapport indiquant que le consensus qui s'était dégagé de la réunion était que les conclusions de l'étude étaient négatives. Nous n'avions pas besoin d'attendre jusqu'à aujourd'hui. Le gouvernement possédait cette information il y a trois ans et demi.

Nous, de ce côté de la Chambre, nous aimerions savoir quand ce gouvernement acceptera la responsabilité de sa négligence, et quelles mesures il va prendre maintenant pour s'assurer que toutes les femmes qui ont souffert pendant cette période suite à cette négligence recevront les traitements voulus, des indemnités convenables et l'attention de ce gouvernement.

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre d'État (Emploi et Immigration) et ministre d'État (Troisième âge)): Mada-

me la Présidente, je veux inviter les gens d'en face au gros bon sens. Avec son expérience politique, mon collègue sait très bien qu'un ministre qui en remplace un autre ne connaît pas en détail toutes les informations qui ont été glanées.

• (1430)

C'était donc un aide-mémoire pour me rappeler justement toutes les mesures et les étapes qui ont été franchies depuis les cinq dernières années dans ce dossier des implants mammaires, démontrant justement notre préoccupation pour trouver, enfin, les solutions qui s'imposent. Et je le maintiens, la sécurité des femmes est une priorité pour ce ministère.

* * *

L'INDUSTRIE AÉRIENNE CANADIENNE

M. John Manley (Ottawa-Sud): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Transports. Hier, 500 employés de la société Air Canada se sont rassemblés devant le Parlement pour protester contre l'inaction du gouvernement dans le dossier instable de l'industrie aérienne canadienne.

La seule manière de préserver cette industrie importante, c'est par un leadership solide du gouvernement. Qu'est-ce que le gouvernement entend faire pour assurer la survie d'une industrie aérienne qui est contrôlée par des Canadiens et qui maintient des emplois de qualité au Canada?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Madame la Présidente, le gouvernement entend maintenir la législation actuelle qui prévoit que pas plus de 25 p. 100 des actions d'une société canadienne d'aviation puissent être détenues par des étrangers, et que le contrôle effectif doive être entre les mains de Canadiens ou de Canadiennes.

[Traduction]

M. John Manley (Ottawa-Sud): Madame la Présidente, malgré la crise qui secoue actuellement l'industrie aéronautique canadienne, le gouvernement ne s'est pas encore prononcé de façon claire sur l'avenir de celle-ci.

Aujourd'hui, les négociations sur l'ouverture des espaces aériens ont repris et avec tous les bruits qui courent—le ministre s'en sera rendu compte—nos deux transporteurs aériens cherchent à établir des liens solides avec des homologues américains.

Comment le gouvernement entend-il s'y prendre pour que les transporteurs aériens canadiens ne deviennent pas de simples sous-traitants régionaux des gros transporteurs américains?